

carrefour où vous poursuivrez à droite jusqu'à la D121. Emprunter celle-ci sur 20 m et entrer dans le chemin à droite, au carrefour à gauche et couper la D121.

Juste avant la courbe, tourner à droite dans le chemin en herbe pour rejoindre

le lavoir de **Marouillais**. Entrer dans le village en respectant

scrupuleusement le fléchage pour de nouveau vous réengager sur le bon

chemin. Poursuivre jusqu'au prochain carrefour, prendre à droite, tout droit

jusqu'à son extrémité, tourner à gauche puis immédiatement à droite, vous

arriverez à **Bois Mort**. Emprunter la route sur votre gauche puis prendre le 1<sup>er</sup>

chemin à droite, continuer tout droit jusqu'au bout. Tourner à gauche puis

réengagez vous dans le chemin à droite, arrive à la route, tourner à gauche

jusqu'au carrefour. Poursuivre tout droit en maintenant votre gauche jusqu'à

la prochaine route où vous tournerez deux fois à droite pour reprendre un

chemin. S'y engager et prendre la 2<sup>ème</sup> à droite, à son extrémité, remonter à

gauche et toujours tout droit jusqu'à la route. Vous êtes au château de **La**

**Roche aux Enfants**. Prendre la route à gauche, continuer jusqu'à la

patte d'oie, ici, bifurquer à gauche et prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite (au

bout de celui-ci, jonction des parcours 2 et 3 avec point de vue sur Gourgé).

### Parcours 2 et 3

Couper la route et s'engager dans le chemin à gauche puis continuer tout droit, au bout tourner à droite et regagner Gourgé par le vieux pont roman.



# GOURGÉ

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- le pont Roman de Gourgé du XII<sup>ème</sup> siècle ;
- des lavoirs réhabilités ;
- les vallées du Thouet et du Cébron ;
- plusieurs églises du XII<sup>ème</sup> siècle.

*Bonne randonnée...*

*Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.*

*Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.*



• Comité Départemental  
du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres  
[www.codep-cyclo79.fr](http://www.codep-cyclo79.fr)  
[codepcyclo79@sfr.fr](mailto:codepcyclo79@sfr.fr)

• Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général  
des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions  
de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*

Imprimé 10/11/2017 certifiée Impression Vert - Melle - 05 49 29 03 88

# GOURGÉ



## La ronde des lavoirs

*Tout au long de ce parcours,  
vous allez découvrir des  
anciens lavoirs, dans de  
belles vallées ainsi que  
quelques anciennes églises.*

Accès : au nord est de Parthenay  
10 km par la D134

Départ : place de la salle des fêtes

Distance : 21 et 34 km

Durée : 2 h 30 et 4 h


Balisage : circuit n°2 et 3 - jaune

Difficulté : bleue

**Rando VTT**  
en Deux-Sèvres


**Gourgé, étape sur la route de Saint Jacques de Compostelle. Pont roman remarquable du XII<sup>ème</sup> siècle. Vallées du Thouet et du Cèbron.**

**P** Descendre l'avenue du Thouet jusqu'au rond-point, poursuivre tout droit.

 **Ancien moulin à eau** sur votre droite et pont roman sur votre gauche. Poursuivre tout droit et au **coin pique-nique** tourner à droite.

Longer la vallée du Thouet, laisser sur votre gauche le lieu-dit **la Carte** et emprunter le 1<sup>er</sup> chemin de terre sur votre gauche et au bout de celui-ci, tourner à droite et poursuivre jusqu'au village **la Chaussée**.

Traverser le village jusqu'à l'intersection puis bifurquer à gauche pour emprunter la D137.

 Sur la gauche, le **logis de la Chaussée** avec son échauguette.

Dans le virage, continuer tout droit dans le chemin de terre et dans la descente prendre sur droite jusqu'à la D121. La traverser, à l'intersection tourner à droite sur 20 mètres et tourner aussitôt à gauche. Poursuivre jusqu'au bout du chemin. A droite sur 50 mètres et s'engager sur la petite route puis tourner à gauche et poursuivre jusqu'au bout de la rue. Tourner à droite jusqu'à la prochaine intersection.

Poursuivre sur votre gauche pour rejoindre la Chevalerie du Thouet et emprunter le chemin blanc sur votre droite. Continuer tout droit jusqu'à son extrémité, vous êtes à la jonction des deux parcours. Ici pour le petit parcours, N°2 vous tournez à gauche, pour le grand N°3, tournez à droite. Arrivé à la D137, à gauche, faire environ 220 m, prendre à droite, faire 620 m tourner à gauche et traverser les bois de **Barges**. Traverser la

D137, puis premier chemin à gauche, au calvaire, tout droit puis 1<sup>er</sup> chemin à gauche. Vous voilà à la jonction avec le petit parcours N°2.


A cette jonction, pour le parcours n°3, tourner à droite, grimper jusqu'à la route communale, ici à gauche et l'emprunter sur environ 300 m, tourner à gauche pour


 rejoindre le **lavoir de Brangeard**.

Pour le parcours n°2, continuer tout droit en maintenant votre droite jusqu'au **"lavoir de Brangeard"**. Vous êtes de nouveau sur le parcours commun, continuer jusqu'à la D134. Tourner à droite, faire 50 m et prendre à gauche jusqu'à Aubigny. Vous êtes à l'église du village, derrière laquelle se trouve un **pigeonnier**.



Poursuivre dans le village jusqu'à la 1<sup>ère</sup> rue à gauche, la descendre et à son extrémité, s'engager dans le chemin sur votre gauche jusqu'au **lavoir du Bouchet**.


 Ici, à droite et continuer jusqu'au village **la Rigourdaine**. Prendre deux fois à droite en direction du lavoir


 **la femme à Brue** et poursuivre toujours tout droit pour rejoindre la route communale, monter pour arriver à

 **Fondechien**. Dans le grand virage, prendre le chemin en face qui vous mènera au lavoir de **Fondechien**. Monter à gauche jusqu'à l'intersection où vous tournez à droite dans le sous bois, poursuivre jusqu'à l'intersection. Dirigez vous tout droit dans le chemin en herbe, tourner deux fois à gauche, vous serez sur un chemin blanc que vous empruntez

jusqu'à la prochaine courbe pour tourner à droite dans un chemin d'herbe qui vous mènera à **La Troisonnière**. Passer le lieu-dit et prendre à gauche. laisser la **Joblinière** sur votre droite, poursuivre environ 200 m et entrer à droite dans le sous-bois (vous êtes dans la vallée et vous

apercevez à droite le manoir de la Joblinière). Reprenez la route sur votre gauche jusqu'au **lavoir de Lamairé**  montez à gauche jusqu'au village, au bout de la rue à droite, passer  l'**église du XII<sup>ème</sup>**, 1<sup>ère</sup> rue à gauche, continuer jusqu'au calvaire, vous êtes à la séparation des deux parcours :

**Petit parcours n°2** retour vers **Gourgé**, prendre à gauche jusque dans la vallée et emprunter le chemin à droite qui vous mène au lieu-dit **Les Vaux**, tourner à gauche, passer par  le **lavoir** et rejoindre la route communale, à droite emprunter celle-ci, tout droit jusqu'à la D121, la couper,

continuer 800 m et tourner à droite pour rejoindre le village de **Rouigny**. Passer le carrefour et prendre le 1<sup>er</sup> chemin à gauche, au bout de celui-ci vous êtes à la jonction des parcours 2 et 3 d'où vous pouvez admirer le village de  **Gourgé**.

**Grand parcours n°3** Derrière le calvaire, continuer tout droit, passer le village **les Vaux** s'engager sur le 1<sup>er</sup> chemin à droite, au bout de ce dernier, emprunter à droite la route sur 50 m et entrer dans le chemin à gauche, poursuivre puis couper la route en maintenant légèrement votre droite et descendre tout droit au **lavoir du Chillou**. Sur place, reprendre à gauche jusqu'au prochain

